



PROCÈS VERBAL

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le lundi 11 janvier 2016, à 19h15, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Présidente	Steve Bernier	présent
Vice-Président	Martin Claude Le Blanc	présent
	Mélanie Valiquette	présente
	André Hamel	présent
Parent-commissaire EHDAA Représentante du CCSEHDAA	Renée Beaulieu	présente
	Marie-Eve Parent	présente
	Stéphanie Desmarais	présente
	Maxime Kitza Joly	absent
Organisme extérieur (1)	Marie-Claude L'Heureux	présente
Direction d'école(1)	Suzanne Gagné	présente
Personnel enseignant (2)	Richard Bisson	absent
	Manon Houle	présente
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	présente
Responsable du comité (1)	Annie De Noury Représentante de la direction générale	présente
Secrétaire	Nicole Laflamme (secrétariat)	présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h15, monsieur Steve Bernier constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 11-2016-01-11

IL EST PROPOSÉ par monsieur **Le Blanc**, appuyé par madame **Desmarais**, d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2015
3. Parole au public
4. Projet de loi 86
5. Parole au représentant du CCSEHDAA au Comité de parents

CONSULTATION

ÉCHANGE

INFORMATION

6. Ententes extraterritoriales (tableau)
7. Suivis
8. Parole au public
9. Correspondance
10. Parole aux membres
11. Prochaine réunion
— le 15 février 2016
12. Levée de la séance

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2015

RÉSOLUTION NO 12-2016-01-11

IL EST PROPOSÉ par madame Beaulieu, appuyée par monsieur Le Blanc, d'adopter le procès-verbal du 7 décembre 2015.

3. PAROLE AU PUBLIC

Néant

4. PROJET DE LOI 86

Les membres transmettront par courriel, à madame Beaulieu, leurs avis sur la loi 86 et celle-ci acheminera le condensé des commentaires vers Comité de parents.

5. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAAC AU COMITÉ DE PARENTS

En remplacement de Madame Beaulieu, monsieur Bernier résume la rencontre du Comité de parents. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les lendemains du Comité sur le site de la Commission scolaire des Patriotes à l'adresse suivante : <http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/proces-verbaux/>

CONSULTATION

Néant

ÉCHANGE

Néant

INFORMATION

6. ENTENTES EXTRATERRITORIALES (TABLEAU)

Les membres ont pris connaissance du document et les modifications suivantes ont été apportées :

Du Curé-Lequin (secondaire) (primaire)

Saint-Jean-Baptiste (secondaire) : **cette école n'a plus de mandat régional**

Une discussion entre les membres a été entreprise par souci de dénoncer le manque de service aux élèves et l'intérêt de connaître et de quantifier les besoins réels de ceux-ci. Madame De Noury a référé les membres vers le rapport annuel de la Commission scolaire des Patriotes, dans lequel ils trouveront certaines réponses en lien avec les objectifs et les cibles. Ce point sera reporté en suivi à la séance du mois de février.

7. SUIVIS

- Service de garde au secondaire

En attendant le suivi de madame De Noury au mois de février, les membres ont tout de même décidé de faire une proposition à la Commission scolaire des Patriotes vu les délais de la subvention du Ministère de la Famille.

SERVICE DE GARDE AU SECONDAIRE

RÉSOLUTION NO 13-2016-01-11

CONSIDÉRANT :

- l'existence d'un programme de soutien financier offert par le Ministère de la Famille, pour la mise en place des services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans;
- que le formulaire de demande d'aide financière doit parvenir au Ministère de la Famille au plus tard le 30 mai 2016;
- les besoins exprimées par les parents du CCSEHDA;
- que les parents devront assumer les frais pour ce service ainsi que le transport après le service de surveillance;
- que la subvention aux services de surveillance s'adresse aux jeunes handicapés âgés de 12 à 21 ans qui fréquentent l'école secondaire et qui, en raison de leurs limitations fonctionnelles, ne peuvent demeurer seuls à la maison en dehors des heures de classe.

Madame Mélanie Valiquette membre du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage propose à la Commission scolaire des Patriotes de faire un sondage auprès des parents d'enfants handicapés du secondaire ainsi que de ceux du 3e cycle au primaire afin de sonder leur intérêt à inscrire leur enfant à un tel service de surveillance s'il était offert sur le territoire de la CSP.

- Envois centralisés pour l'invitation à l'assemblé générale du CCSEHDAA via Ressources informatiques

Madame De Noury fera un retour sur ce suivi en février.

8. PAROLE AU PUBLIC

Néant

9. CORRESPONDANCE

Monsieur Bernier fera suivre aux membres, plusieurs documents d'information.

10. PAROLE AUX MEMBRES

Un membre s'est proposé à assister à un congrès et la proposition suivante a été émise :

**PROPOSITION DE RÉSOLUTION POUR LA RENCONTRE DU CONGRÈS
ANNUEL DE L'ASOCIATION QUÉBÉCOISE DES TROUBLES
D'APPRENTISSANGE (AQETA)**

RÉSOLUTION NO 14-2016-01-11

Il est proposé par monsieur Bernier, que le CCEHDAA accepte les dépenses qui seront encourues durant une journée, par madame Beaulieu pour assister au congrès de l'AQETA entre le 5 au 8 avril 2016, sous réserve de la présentation des pièces justificatives.

11. PROCHAINE RENCONTRE : 15 février 2016

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 15-2016-01-11

Levée de la séance à 21h50. Il est proposé par madame Farmer, appuyée par madame Gagné, de lever la séance.

MONSIEUR STEVE BERNIER

Président

MADAME ANNIE DE NOURY

Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718